



BACHELOR

Responsable de mission en cabinets d'expertise comptable

RNCP 37836

Formation en alternance en contrat
d'apprentissage, gratuite et rémunérée

Début de la formation : Septembre 2024

Durée : 1 an – 500h de formation

Rythme de l'alternance :

- 1 journée en centre de formation
- 6 séminaires en centre de formation
- Le reste du temps, en cabinet comptable

Conditions d'admissibilité :

Etre titulaire d'une certification de niveau 4 et avoir validé une deuxième année dans l'enseignement supérieur dans le domaine de la comptabilité, de la gestion ou de la finance. Ou être titulaire d'une certification de niveau 5 dans le domaine de la comptabilité de la gestion ou de la finance

Sélection sur dossier et sur entretien de motivation.

Période d'inscription : de Février à Juin

Inscription définitive à compter de la signature du contrat d'apprentissage

Statuts :

Contrat d'apprentissage (29 ans maximum) ou contrat de professionnalisation ou stage de formation continue

OBJECTIF

Le Bachelor Responsable de Mission en cabinet d'Expertise Comptable menant à la certification Responsable Comptable et Financier de niveau 6 reconnue par l'Etat
Date d'échéance d'enregistrement : 19/07/2026
Certificateur : ISIMI

COMPÉTENCES VISÉES

Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne.
Gérer les obligations comptables et administratives.
Mettre en œuvre le contrôle de gestion **et suivre** la performance financière et extra-financière
Conduire une mission, **gérer** les activités et **coordonner** une équipe.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- ◆ Responsable administratif et comptable / Responsable administratif et financier
- ◆ Responsable comptable / Accounting manager
- ◆ Responsable du reporting / Contrôleur de gestion
- ◆ Comptable général / Comptable unique
- ◆ Collaborateur comptable / Chef de mission comptable
- ◆ Auditeur assistant / Auditeur financier / Conseiller financier

POURSUITE D'ETUDES

- ◆ Masters professionnels ou titres professionnels
- ◆ Reconversion vers le DCG

UNITÉS DE FORMATION

◆ BLOC 1 Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne :

1. Séminaire : Systèmes d'information
2. Séminaire : Audit interne
3. Numeric Box (Excel)

◆ BLOC 2 Gérer les obligations comptables et administratives :

1. Comptabilité approfondie
2. Mission d'expertise comptable et de certification des comptes
3. Gestion sociale
4. Fiscalité des entreprises
5. Introduction à la consolidation

◆ BLOC 3 Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière :

1. Gestion budgétaire
2. Calcul des coûts
3. Séminaire : Diagnostic financier
4. Séminaire : Investissement et financement
5. Gestion et amélioration de la performance

◆ BLOC 4 Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe :

1. Séminaire : Environnement et communication professionnels
2. Valorisation du parcours en cabinet et rapport d'activité
3. Anglais des affaires
4. Droit des sociétés
5. Séminaire : Management des organisations

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CONDITION D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION

La validation du titre prévoit le passage d'épreuves certifiantes, selon les modalités d'évaluation inscrites au référentiel.

L'obtention de la certification est conditionnée à la validation de l'ensemble des blocs de compétences et de la réalisation d'une pratique professionnelle obligatoire minimum.

En cas de validation partielle, l'obtention de chaque bloc de compétences fait l'objet de la délivrance d'une attestation de compétences.

Date d'ouverture : 1^{er} Septembre 2023

https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0610698C

**Résultats
Pas de données
Car ouverture
récente**

Nombre d'apprentis :

Taux d'insertion :

Taux d'interruption en cours de formation :

Taux de rupture avec poursuite d'étude :

Taux de réussite examen :

Taux de poursuite d'étude :

RÉMUNÉRATION

Salaire minimum brut mensuel d'un salarié en contrat d'apprentissage au 1^{er} Janvier 2024 :

Année d'exécution du contrat	Age de l'apprenti		
	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
2024-2025			
Année 3	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou SMC si + favorable	100 % du SMIC ou SMC si + favorable
Licence Générale Ingénieur 3	1183.83 €	1378.19 €	1766.92 €

AIDE AUX EMPLOYEURS POUR L'EMBAUCHE D'UN(E) APPRENTI(E)

Une aide exceptionnelle de 6 000 € maximum est accordée aux employeurs qui recrutent des alternants (apprentis et jeunes en contrat de professionnalisation) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2024, pour la première année d'exécution du contrat.

Accessibilité :



L'établissement se situe à 5mn à pied du centre-ville.

Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez-nous, nous étudierons les modalités d'accueil.